

NOTE

Objet : Adoption du budget primitif 2026

Le Budget Primitif 2026 de la Caisse des Ecoles, conformément au Rapport d'Orientation Budgétaire présenté lors du précédent Comité, traduit, de manière concrète, l'engagement constant de la collectivité en faveur des jeunes Vincennois et de leurs familles.

À travers ce budget, la Caisse des Écoles réaffirme sa volonté de garantir un service public de qualité, accessible à tous, tout en poursuivant une démarche d'innovation et d'adaptation aux besoins éducatifs et sociaux du territoire.

Pour rappel, le budget prévisionnel intègre de manière anticipée les résultats de l'année précédente, les restes-à-réaliser en investissement et les reports en fonctionnement, sur la base d'un certificat administratif du comptable public. Il constitue ainsi une vision consolidée du budget primitif et du budget supplémentaire, avant l'adoption du compte de gestion et du compte administratif prévue en juin.

Le Budget Primitif 2026 peut être synthétisé comme suit :

PRESENTATION SYNTHETIQUE						
DEPENSES		BP 2025*	REPORTS	BP 2026	BP 2026 + REPORTS	% /
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 942 350 €	12 319 €	3 867 498 €	3 879 817 €	-1,6%
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 718 816 €	0 €	8 858 547 €	8 858 547 €	1,6%
65+67	AUTRES CHARGES	26 500 €	0 €	24 500 €	24 500 €	-7,5%
023	<i>Virement opération d'ordre</i>	0 €		135 130 €	135 130 €	n.s.
042	<i>amortissement opération ordre</i>	220 900 €		233 000 €	233 000 €	5,5%
FONCTIONNEMENT		12 908 566 €	12 319 €	13 118 675 €	13 130 993 €	1,7%
204+21	MATERIEL-MOBILIER	387 982 €	110 831 €	414 730 €	525 561 €	35,5%
040	<i>Amortissement subvention</i>	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0,0%
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (déficit)</i>	0 €			0 €	n.s.
INVESTISSEMENT		389 482 €	110 831 €	416 230 €	527 061 €	35,3%
TOTAL DEPENSES		13 298 048 €	123 150 €	13 534 905 €	13 658 055 €	2,7%

RECETTES		BP 2025*	REPORTS	BP 2026	BP 2026 + REPORTS	%
70	VENTES PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	5 826 732 €	0 €	5 885 542 €	5 885 542 €	1,0%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 795 714 €	0 €	6 890 514 €	6 890 514 €	1,4%
013+75+77	AUTRES PRODUITS	17 500 €	0 €	0 €	0 €	-100,0%
040	<i>Amortissement subvention</i>	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0,0%
002	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	267 120 €	0 €		353 438 €	32,3%
FONCTIONNEMENT		12 908 566 €	0 €	12 777 556 €	13 130 994 €	1,7%
10	FCTVA	35 001 €		22 000 €	22 000 €	-37,1%
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	0 €		0 €	0 €	n.s.
021	<i>Virement opération d'ordre</i>	0 €		135 103 €	135 103 €	n.s.
040	<i>Amortissement opération ordre</i>	220 900 €		233 000 €	233 000 €	5,5%
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	133 581 €			136 931 €	2,5%
INVESTISSEMENT		389 482 €	0 €	390 130 €	527 061 €	35,3%
TOTAL RECETTES		13 298 048 €	0 €	13 167 659 €	13 658 055 €	2,7%

* Pour mémoire, budget prévisionnel total (BP + BS + DM, le cas échéant)

En italique, les opérations d'ordre sont des opérations comptables internes

Ainsi, le budget présenté s'équilibre à hauteur de 13 658 055 €, incluant les reports en dépenses et la reprise anticipée des résultats en recettes. Il enregistre une progression globale de 2,7 % par rapport à l'exercice 2025.

Les dépenses de fonctionnement restent relativement stables, hors virement opération d'ordre (+ 0.7%).

La hausse constatée du budget s'explique principalement par l'augmentation des dépenses d'investissement. Celles-ci concernent en grande partie le renouvellement et l'acquisition de matériel destiné aux offices de cuisine et aux salles de restauration. Pour l'exercice 2026, elles intègrent également l'achat de matériel informatique, financé par la Caisse des écoles et acquis puis installé par la Ville, conformément à la délibération du Comité du 9 avril dernier.

En recettes de fonctionnement, les principaux montants sont estimés à :

Ventes de produits fabriqués, prestations de service, dont :	5 885 542 €
vente de repas :	3 292 442 €
produits de garderies scolaires :	2 590 500 €
cotisations :	2 600 €

Dotations et participations, dont :	6 890 514 €
participation de la Ville :	5 051 514 €
subvention CAF :	1 835 000 €
Subvention de l'Etat	4 000 €

La participation de la Ville reste stable avec une subvention maintenue à 5 051 514 €.

Par ailleurs, le budget intègre les résultats excédentaires de l'exercice 2025, soit 136 931,13 € en investissement et 353 437,90 € en fonctionnement. Ces montants sont respectivement repris aux articles 001 et 002. Ces montants sont diminués des reports en investissement (-110 831.16 €) et en fonctionnement (- 12 318.88 €).

Il est proposé au Comité de la Caisse des écoles d'adopter le budget primitif 2026 tel que présenté dans le document budgétaire joint à la note.